Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INSTALLATIONS D'ALARME

Contrôle des sirènes le 4 février prochain

Un essai d'alarme (contrôle des sirènes) aura lieu dans le Canton de Vaud le mercredi 4 février 2004 de 13h30 à 15h00. Chargée de ce contrôle, la Protection civile s'assurera que le réseau des sirènes fixes télécommandées, ainsi que des sirènes mobiles, fonctionne parfaitement.

Les sirènes seront déclenchées plusieurs fois depuis les postes de commandement régionaux et le Centre de traitement des alarmes de Pully.

Comme chaque année à la même époque, cet essai d'alarme se déroulera simultanément dans toute la Suisse, pour s'assurer du bon fonctionnement des quelque 7000 sirènes destinées à alerter la population en cas de danger imminent.

Des renseignements sur la signification des signaux d'alarme et sur les règles de comportement à observer figurent dans l'aide-mémoire "Alarme de la population en cas de danger" se trouvant aux dernières pages de chaque annuaire téléphonique. Il est également possible de consulter à ce sujet les sites de la protection civile fédérale (www.protectioncivile.admin.ch et cantonale (www.dse.vd.ch/securite).

Conscients des désagréments occasionnés par cet essai, nous remercions la population de sa compréhension.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 février 2004

DSE, Denis-Eric Scherz, tél. 021 316 50 91

sirenes